



Associations

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

ATTENTION

LES DOSSIERS SONT À REMPLIR DE PRÉFÉRENCE SUR ORDINATEUR

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET TRANSMIS AU PLUS TARD LE **22/12/2025**

SERONT ACCEPTÉS. EN VERSION PAPIER OU PAR MAIL

MERCI DE RESPECTER LES MODALITÉS DE TRANSMISSION DU DOSSIER ET JOINDRE L'ENSEMBLE DES PIÈCES NÉCESSAIRES À L'INSTRUCTION DE CE DERNIER. SE RÉFÉRER À LA NOTICE.

Nom de l'association

VEUILLEZ COCHER LA CASE CORRESPONDANT À VOTRE SITUATION

- Pour une première demande
 Pour le renouvellement d'une demande
- Subvention de fonctionnement demandée d'un montant de €

VOUS TROUVEREZ DANS CE DOSSIER TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR ÉTABLIR VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

- La demande de subvention
- Une notice explicative (P2-3)
- La liste des pièces à joindre obligatoirement au dossier (P4)
- L'attestation sur l'honneur (P16)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier reçu le

Dossier complet

Dossier incomplet

Informations pratiques

Le dossier de demande subvention est à remplir de préférence sur ordinateur et à transmettre **complet au plus tard le 22/12/2025** :

- par mail à **subventionsassociations@ville-villiers-le-bel.fr**
- ou adresser votre version imprimée à l'accueil de l'hôtel de ville ou à la maison des services

Vos interlocuteurs en cas de besoin :

Par secteur:

- Associations sportives : PONTOIR Gwenaëlle gpontoir@ville-villiers-le-bel.fr
- Associations culturelles : BARBERIS Alicia abarberis@ville-villiers-le-bel.fr
- Associations Sociale et Santé : OLIVARY BERNO Diego dolivaryberno@ville-villiers-le-bel.fr
- Autres associations : ROMERO Mathilde mromero@ville-villiers-le-bel.fr

Le présent dossier est destiné à toutes les associations souhaitant faire une demande de subvention à la commune. Il concerne les demandes de financement du fonctionnement de l'association.

La subvention municipale numéraire a pour objet de soutenir financièrement une association dont le projet est d'intérêt général et local.

Sont éligibles aux subventions municipales les associations :

- dites loi 1901,
- dont le siège social est domicilié à Villiers-le-Bel ou l'activité principale est basée à Villiers-le-Bel et ayant un impact réel pour la Ville,
- dont le dossier sera complet,
- pour les associations nationales, seule l'activité locale sera prise en compte.

Ne peuvent être subventionnées les associations à but politique ou religieux.

Une subvention est discrétionnaire, facultative, précaire et conditionnée au strict respect législatif :

- **LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (extraits)**

"Art. 9-1.-Constituent des subventions, au sens de la présente loi, les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire. Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires.

Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent."

Dans une volonté de transparence dans la gestion des finances publiques, la municipalité s'engage à effectuer un examen individuel de chaque dossier.

Elle tiendra compte notamment de :

- la qualité du projet associatif et de l'intérêt pour les Beauvillésois,
- la valorisation des subventions en nature existantes (mise à disposition de locaux et de matériels),
- le rayonnement de l'association sur le territoire,
- la participation active de l'association à l'animation de la Ville.

Informations pratiques

COMMENT SE PRESENTE LE DOSSIER À REMPLIR ?

Il est composé de 5 parties :

→ **Fiches n° 1.1, 1.2, 1.2bis, 1.3, 1.4 1.5 et 1.6 - PRÉSENTATION DE VOTRE ASSOCIATION ET DE VOTRE ACTIVITÉ**

Pour recevoir une subvention, vous devez impérativement disposer d'un numéro SIRET et d'un numéro de récépissé en préfecture qui constituera un identifiant dans vos relations avec les services administratifs.

Si vous n'en avez pas, il vous faut dès maintenant en faire la demande en ligne :

→ <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Cette démarche est gratuite.

→ **Fiche sport 1.2bis, à remplir uniquement par les associations sportives.**

La fiche 1.6 permet de présenter de manière précise mais synthétique l'activité globale de votre association en formulant des objectifs réalistes et des activités concrètes prévues pour l'année à venir, vous avez la possibilité de joindre, en, annexe, des documents supplémentaires pour la description de votre projet ou de vos activités si le champ n'est pas suffisant à votre rédaction.

→ **Fiches n°2.1, 2.1bis et – BUDGET PRÉVISIONNEL ET BUDGET PRÉVISIONNEL SIMPLIFIÉ**

Le budget prévisionnel de votre activité, doit lui aussi, être au plus près de la réalité et être équilibré.

→ **Fiche n° 3 - ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Cette fiche permet au représentant légal de l'association ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

→ **Fiches n° 4 et 4bis – COMPTE DE RESULTAT ET COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIÉ**

Documents comptables de l'année N-1 de votre association (Année civile ou scolaire).

→ **ANNEXES FACULTATIVES À JOINDRE AU DOSSIER**

Vous avez la possibilité de joindre à votre demande de subvention, tous documents qui permettraient de préciser votre projet associatif : devis, supports de communication (affiches, flyers, plaquettes de présentation, programmes...), articles de presse, photos, témoignages...

Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITÉS.

| DOCUMENTS A FOURNIR | |
|----------------------------|--|
| PREMIERE DEMANDE | Les derniers statuts signés |
| | Le récépissé de déclaration en préfecture |
| | Dernière déclaration de la liste des dirigeants |
| | Un Relevé d'Identité Bancaire – RIB |
| | Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire. |
| | Le procès verbal de la dernière assemblée générale comprenant les rapports - moral et financier - approuvés |
| | Les derniers comptes approuvés par l'assemblée générale et le rapport du commissaire aux comptes <u>le cas échéant</u> |
| | L'attestation d'assurance responsabilité civile |
| RENOUVELLEMENT | La fiche INSEE |
| | Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale |
| | Le récépissé de déclaration de modification en cas de changement de statuts, de dirigeants etc. |
| | Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir de ce dernier au signataire. |
| | Un Relevé d'Identité Bancaire – RIB |
| | Le procès verbal de la dernière assemblée générale comprenant les rapports - moral et financier - approuvés |
| | Les derniers comptes approuvés par l'assemblée générale et le rapport du commissaire aux comptes le cas échéant |
| | L'attestation d'assurance responsabilité civile |

Attestation sur l'honneur

1

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) Nom
certifie que

Prénom

représentant(e) légal(e) de l'association,

- l'association est à jour de ses obligations sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)
 - les informations du présent formulaire sont exactes et sincères, notamment celles relatives aux demandes de subventions
 - Ces mêmes informations sont déposées auprès d'autres financeurs publics
 - l'approbation du budget a été validée par les instances statutaires
 - l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹
 - Inférieur ou égal à 500 000 €
 - Supérieur à 500 000 €
 - l'association approuve et s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain (en annexe de ce dossier) conformément à la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République

Demande une subvention

de fonctionnement à hauteur de

€

Fait à

le

Signature du représentant légal

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

¹ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général.

2 Le montant total et cumulé d'aides publiques sur 3 ans ne conditionne pas l'attribution ou non d'une subvention. Cette attestation n'a pas d'autre objet que de permettre aux pouvoirs publics d'adapter le formalisme de leur éventuelle décision d'attribution.

Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom.

Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1894 du code civil

Présentation de votre association

1.1

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOM DE VOTRE ASSOCIATION :

SIGLE :

OBJET (TEL QUE MENTIONNE DANS LES STATUTS) :

DATE DE PUBLICATION DE CREATION AU JOURNAL OFFICIEL:

NUMÉRO SIRET:

NUMÉRO RNA (Voir récépissé de déclaration) :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

SITE INTERNET :

ADRESSE DE GESTION (si différente) :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TELEPHONE :

EMAIL :

RAYONNEMENT DE VOTRE ASSOCIATION

- Communal
- Départemental
- Régional
- National
- International, précisez

VOTRE ASSOCIATION DISPOSE-T-ELLE D'AGREMENTS ? Oui Non
Si oui, lesquels ?

| | | | |
|-----------------|----|--------------|------|
| Type d'agrément | N° | attribué par | Date |
| Type d'agrément | N° | attribué par | Date |
| Type d'agrément | N° | attribué par | Date |

DATE DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE :

VOTRE ASSOCIATION A-T-ELLE L'AGREMENT UTILITE PUBLIQUE DELIVRE PAR LE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ? oui non

Date de publication au Journal Officiel

VOTRE ASSOCIATION A-T-ELLE RECOURS A UN EXPERT-COMPTABLE ? oui non
Si oui, nom de l'expert-comptable

Présentation de votre association (Suite)

1.1

VOTRE ASSOCIATION DISPOSE-T-ELLE D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ? oui non
Si oui, nom du commissaire aux comptes

UNION OU FEDERATION A LAQUELLE EST AFFILIÉE VOTRE ASSOCIATION (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

2. COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

VOTRE ASSOCIATION A-T-ELLE DES ADHERENTS PERSONNES MORALES oui non

PRESIDENT

Nom _____ Prénom _____

VICE PRESIDENT

Nom _____ Prénom _____

Email

Email

Téléphone

Téléphone

TRESORIER

Nom _____ Prénom _____

SECRETAIRE

Nom _____ Prénom _____

Email

Email

Téléphone

Téléphone

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER DE SUBVENTION

Nom _____ Prénom _____

Email

Téléphone

NOMBRE D'ADHERENTS DE L'ASSOCIATION (à jour de la cotisation statutaire à ce jour)

| REPARTITION | BEAUVILLESOIS | NON BEAUVILLESOIS HABITANTS DE LA CARPF | AUTRES |
|---------------------|---------------|--|--------|
| HOMMES (+18 ANS) | | | |
| FEMMES (+18ANS) | | | |
| FILLE (-18 ans) | | | |
| GARÇON (-18 ans) | | | |
| TOTAL | | | |
| | | TOTAL GLOBAL | |

Associations sportives uniquement

1.2

Sport en compétition

Sport en loisir

Handisport

Dont (Pour l'année en cours)

NOMBRE D'ADHERENTS ET DE LICENCIES

Hommes

Femmes

BEAUVILLES

Non Beauvillésois

% Hommes

% Femmes

% Beauvillésois

% Non Beauvillésois

| AGES | NOMBRE DE LICENCIES |
|-----------|---------------------|
| < 2 ans | |
| 3-5 ans | |
| 6-9 ans | |
| 10-15ans | |
| 16-25 ans | |
| 26-40 ans | |
| 41-60 ans | |
| > 60 ans | |
| Total | |

POUR LES CLUBS OMNISPORTS, INDICER LE NOMBRE DE SECTION

SPORTS COLLECTIFS

SPORTS INDIVIDUELS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Présentation de votre association (Suite)

1 .3

3. RESSOURCES HUMAINES (Année 2024)

| | SALARIES EN CDI | SALARIES EN CDD | BENEVOLES | VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE | TOTAL |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|-----------|--------------------------------|-------|
| Nombre de personnes | | | | | |
| Dont salariés à temps plein | | | | | |
| Dont salariés à temps partiel | | | | | |
| Dont emploi aidé | | | | | |

PREVOYEZ-VOUS DES EMBAUCHES POUR L'ANNEE A VENIR ? oui non

Si oui, dans quels délais et pour quel type de poste

4. PARTICIPATION À LA VIE LOCALE

AVEZ-VOUS DES PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE (nom des associations, nature du partenariat, durée...)

PARTICIPEZ-VOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS ?

OUI

NON

PARTICIPATION AUX EVENEMENTS SUR LA COMMUNE HORS FORUM DES ASSOCIATIONS

| ACTION(S) MENEES | DESCRIPTION DE L'ACTION (SYNTHÈSE) | Nombre de bénévoles mobilisés |
|--|------------------------------------|-------------------------------|
| PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA VILLE (Fête de la ville, fête des sports, vie des quartiers/CDL, centres socioculturels etc.) | | |
| INTERVENTION AUPRES DU PUBLIC SCOLAIRE | | |
| INTERVENTION AUPRES DU TOUT PUBLIC (ENTRAINEMENTS, DEMONSTRATION) | | |
| ACTIONS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES (Quartiers d'été, actions hors les murs etc.) | | |
| PROJET INTER-ASSOCIATIF | | |

Présentation de votre association (Suite)

1.4

5. SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

1. CONVENTION ET MISE A DISPOSITION

AVEZ-VOUS UNE CONVENTION AVEC LA VILLE ? OUI NON

| TYPE DE CONVENTION | NOMBRE DE CONVENTIONS |
|--|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Convention pluriannuelle d'objectifs | |
| <input type="checkbox"/> Convention de financement/partenariat | |
| <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux | |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez | |

EN 2025, AVEZ-VOUS BENEFICIE DE MISE A DISPOSITION DE SALLES/LOCAUX ? **OUI** **NON**

Présentation de votre association (Suite)

1.5

2. LES MISES A DISPOSITION DE MATERIEL

AVEZ-VOUS BÉNÉFICE DE PRÊT DE MATERIEL PAR LA VILLE CETTE ANNÉE ? OUI NON

SI OUI, QUEL TYPE DE MATERIEL ?

BARNUMS TABLES CHAISES SONORISATION BARRIERES DE SECURITE
GRILLES D'EXPOSITION AUTRES

A QUELLE FREQUENCE ? 1 FOIS 2 à 5 FOIS PLUS DE 5 FOIS

3. FORMATIONS ET RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPE À UNE FORMATION DU DISPOSITIF FORM'ASSO ?

SOUHAITEZ VOUS PARTICIPER À UNE FORMATION ? OUI OUI NON
NON

SI OUI ? LAQUELLE ?

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPE À UN RENDEZ-VOUS DE LA VIE ASSOCIATIVE OUI NON
OUI NON

4. COMMUNICATION

AVEZ-VOUS EU RECOURS AU SERVICE COMMUNICATION DE LA VILLE ?

OUI NON

SI OUI? DANS QUEL CADRE ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Reprographie/impression | <input type="checkbox"/> Soutien à la conception de supports |
| <input type="checkbox"/> Diffusion d'infos via les outils de communication de la ville (site internet, réseaux sociaux, journal etc.) | <input type="checkbox"/> Autre |

AVEZ-VOUS EU RECOURS AU SERVICE VIE ASSOCIATIVE DE LA VILLE ?

OUI NON

Présentation de vos actions pour l'année à venir (Fonctionnement)

1 .6

QUELS SONT LES FAITS MARQUANTS DE VOTRE ANNEE D'ACTIVITE ECOULEE ?

DECRIVEZ LA PRISE EN COMPTE DE L'EGALITE FEMMES/HOMMES DANS LA REALISATION DE VOS ACTIVITES

DECRIVEZ LA PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA REALISATION DE VOS ACTIVITES

Budget prévisionnel de l'association

*Pour les association dont le budget hors contributions volontaires est supérieur à 10 000 € (Cochez la bonne case)

2

Année civile - Du 01/01/ Au 31/12/
Année scolaire - Du / / Au / /

| CHARGES | MONTANT EN € | PRODUITS | MONTANT EN € |
|---|--------------|---|--------------|
| 60- ACHATS | | 70- PRESTATIONS ET VENTES | |
| Prestations de services | | Participation des usagers | |
| Eau, gaz, électricité | | Ventes de produits | |
| Alimentation | | Prestations de service | |
| Carburant | | 74- SUBVENTION D'EXPLOITATION | |
| Petit matériel et équipement | | ETAT | |
| Fournitures administratives | | POLITIQUE DE LA VILLE : CONTRAT DE VILLE + CITE EDUCATIVE + QUARTIERS D'ETE + VVV | |
| Autres fournitures | | AGENCE NATIONALE DU SPORT | |
| 61- SERVICES EXTERNES | | DRAC | |
| Loyers et charges locatives | | Autre | |
| Entretien et réparation | | REGION (S) | |
| Assurance | | CR Île-de-France | |
| Documentation | | AGENCE REGIONALE DE SANTE | |
| Frais de formation des dirigeants | | Autre | |
| | | AGGLOMERATION (S) | |
| 62- AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS | | CA Roissy Pays de France | |
| Rémunérations interm./honoraires | | Autre | |
| Publicité, publications | | DEPARTEMENT(S) | |
| Déplacements liés aux activités | | Conseil départemental du Val d'Oise | |
| Missions et réceptions | | Autre | |
| Frais postaux | | COMMUNE(S) | |
| Télécommunication | | Villiers-le-Bel subv. de fonctionnement | |
| Autres (cotisations versées) | | Villiers-le-Bel subv. action (FIA) | |
| Services bancaires | | Villiers-le-Bel politique de la Ville : CDV/CE | |
| 63- IMPOTS ET TAXES | | Autres communes | |
| 64- CHARGES DE PERSONNEL | | Fonds européens | |
| Salaires et traitements | | Poste FONJEP | |
| Charges sociales | | Agence de service et de paiement (emplois aidés) | |
| Autres charges (Médecine du travail...) | | Organismes sociaux (CAF...) | |
| 65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | | Bailleurs | |
| Cotisations | | Subventions privés/Fondations | |
| Licences | | Autres subventions | |
| 66- CHARGES FINANCIÈRES | | 75- PRODUITS DE GESTION COURANTE | |
| 67- CHARGES EXCEPTIONNELLES | | Adhésions et Cotisations | |
| 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | | Licences | |
| TOTAL CHARGES | | Dons | |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES* | | | |
| 86-EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | 87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | |
| Secours en nature | | Bénévolat | |
| Mise à disposition gratuite de biens et prestations | | Prestations en nature | |
| Personnel bénévole | | Dons en nature | |
| TOTAL | | TOTAL | |

Compte de résultat de l'association

*Pour les associations dont le budget hors contributions volontaires est supérieur à 10 000 € (Cochez la bonne case)

Année civile - Du 01/01/ / Au 31/12/
Année scolaire - Du / / Au / /

3

| CHARGES | MONTANT EN € | PRODUITS | MONTANT EN € |
|---|--------------|---|--------------|
| 60- ACHATS | | 70- PRESTATIONS ET VENTES | |
| Prestations de services | | Participation des usagers | |
| Eau, gaz, électricité | | Ventes de produits | |
| Alimentation | | Prestations de service | |
| Carburant | | 74- SUBVENTION D'EXPLOITATION | |
| Petit matériel et équipement | | ETAT | |
| Fournitures administratives | | POLITIQUE DE LA VILLE : CONTRAT DE VILLE + CITE EDUCATIVE + QUARTIERS D'ETE + VVV | |
| Autres fournitures | | AGENCE NATIONALE DU SPORT | |
| 61- SERVICES EXTERNES | | DRAC | |
| Loyers et charges locatives | | Autre | |
| Entretien et réparation | | REGION (S) | |
| Assurance | | CR Île-de-France | |
| Documentation | | AGENCE REGIONALE DE SANTE | |
| Frais de formation des dirigeants | | Autre | |
| | | AGGLOMERATION (S) | |
| 62- AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS | | CA Roissy Pays de France | |
| Rémunérations interm./honoraires | | Autre | |
| Publicité, publications | | DEPARTEMENT(S) | |
| Déplacements liés aux activités | | Conseil départemental du Val d'Oise | |
| Missions et réceptions | | Autre | |
| Frais postaux | | COMMUNE(S) | |
| Télécommunication | | Villiers-le-Bel subv. de fonctionnement | |
| Autres (cotisations versées) | | Villiers-le-Bel subv. action (FIA) | |
| Services bancaires | | Villiers-le-Bel politique de la Ville : CDV/CE | |
| 63- IMPOTS ET TAXES | | Autres communes | |
| 64- CHARGES DE PERSONNEL | | Fonds européens | |
| Salaires et traitements | | Poste FONJEP | |
| Charges sociales | | Agence de service et de paiement (emplois aidés) | |
| Autres charges (Médecine du travail...) | | Organismes sociaux (CAF...) | |
| 65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | | Bailleurs | |
| Cotisations | | Subventions privés/Fondations | |
| Licences | | Autres subventions | |
| 66- CHARGES FINANCIÈRES | | 75- PRODUITS DE GESTION COURANTE | |
| 67- CHARGES EXCEPTIONNELLES | | Adhésions et Cotisations | |
| 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | | Licences | |
| TOTAL CHARGES | | Dons | |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES* | | | |
| 86-EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | 87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | |
| Secours en nature | | Bénévolat | |
| Mise à disposition gratuite de biens et prestations | | Prestations en nature | |
| Personnel bénévole | | Dons en nature | |
| TOTAL | | TOTAL | |